



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

### ***Planification des chantiers de génie civil et incidence sur la mobilité***

**Fribourg, le 25.04.2013 – Chaque année, la fin de l'hiver coïncide avec le début des travaux d'entretien et d'assainissement des routes et trottoirs. La Ville de Fribourg a présenté ce matin aux médias la planification des chantiers pour 2013 ainsi que leur incidence sur le trafic.**

En 2013, les chantiers importants planifiés concernent l'avenue du Midi et la rue Louis d'Affry (protection contre le bruit), la route de Tavel (protection contre le bruit), le carrefour entre la route du Jura et la route Sainte Thérèse (mesures d'accompagnement du pont de la Poya 2013-2014), la rue Joseph-Piller (mesures d'accompagnement du pont de la Poya 2013-2014), la rue de la Neuveville (mesures d'accompagnement du pont de la Poya 2013-2014) ainsi que la rue Frédéric-Chaillet (entretien). D'autres interventions présentant moins d'impact sur le réseau sont également prévues.

L'avenue du Midi et la rue Louis d'Affry font l'objet d'une attention particulière. En effet, il s'agit d'artères fortement chargées, avec un impact certain sur le fonctionnement du réseau. L'avenue du Midi sera mise en sens unique pendant une durée de 12 à 13 semaines, de mai jusqu'à mi-juillet. Toutes les mesures seront prises par le Service de la mobilité afin de réduire au maximum les incidences sur le réseau. Néanmoins, d'importantes perturbations sont à attendre, notamment aux heures de pointe.

La coordination des interventions doit prendre en considération les éléments suivants :

- les mesures d'accompagnement du pont de la Poya, qui sont à réaliser avant l'ouverture du pont, prévue fin 2014 ;
- l'assainissement au bruit routier, qui doit être réalisé avant le 31 mars 2018 ;
- les mesures du plan d'Agglomération prévues en catégorie A, qui doivent être réalisées entre 2015 et 2018 ;
- l'entretien usuel du réseau routier et du réseau de canalisation de la ville ;
- l'entretien usuel et l'assainissement du réseau cantonal situé en ville et dans les communes limitrophes ;
- les interventions dans les communes limitrophes ;

- les coûts, la durée des chantiers, les vacances scolaires et du bâtiment, le fonctionnement du réseau.

En raison de ces éléments, et du fait que de nombreux chantiers sont déjà planifiés pour les 5 ans à venir, ceux prévus en 2013 ne peuvent pas être différés, même si les incidences sur le réseau seront fortes, selon la période et le lieu. Pour ces motifs-là, la Ville de Fribourg encourage les usagers à emprunter les transports publics, la mobilité douce, et à utiliser les parkings d'échange.

Pour la Ville de Fribourg,

**Wieke Chanez**

Chargée de communication

Pour tous renseignements complémentaires, les personnes suivantes se tiennent à votre disposition :

**M. Jean Bourgknecht**, Vice-Syndic, Directeur de l'Edilité, au 026 351 75 00 le 25 avril de 11h à 12h

**M. Thierry Steiert**, Conseiller communal, Directeur de la Police locale et de la Mobilité, au 026 351 74 00 le 25 avril de 11h à 12h